



FORMATION CONTINUE

Animer un cours PIA

SUSCITER LE RAISONNEMENT CLINIQUE DE FAÇON OPTIMALE

Public cible

Cette formation pédagogique s'adresse à toutes les personnes qui enseignent dans le cadre d'un cours PIA.

Contexte

Les personnes participantes de tout niveau d'expérience pourront approfondir leur compréhension des stratégies pédagogiques adoptées pour l'entraînement au raisonnement clinique dans le cadre de l'axe médical du programme des IPS. De courts exposés interactifs, des pratiques en grand groupe et en petits groupes et des séances plénières permettront d'utiliser les techniques d'animation maximisant l'apprentissage des étudiantes et étudiants et le transfert de leurs compétences en situation clinique.

Objectifs

À la suite de cette formation, les participantes et participants seront en mesure de :

1. Expliquer les théories de l'apprentissage qui supportent la formule pédagogique développée dans les cours PIA;
2. Maîtriser la formule pédagogique des cours PIA;
3. Mettre en pratique les techniques d'animation qui favorisent le raisonnement clinique et un apprentissage durable.

Référentiel de compétences pédagogiques

Le contexte d'enseignement de cette formation est :

- L'enseignement en contexte de classe structuré par le programme.

La compétence liée au processus d'enseignement (PIER) pour cette formation est:

- Intervenir dans le cadre d'activités d'enseignement-apprentissage.

QUAND

Le 17 juin 2024

de 8 h 30 à 12 h

(heures de l'Est)

DURÉE

3 heures

LIEU

Microsoft Teams

TÉLÉCHARGEZ OU CONNECTEZ-VOUS À LA PLATEFORME MICROSOFT TEAMS EN SUIVANT LE LIEN QUE VOUS RECEVREZ DANS UNE INVITATION CALENDRIER OUTLOOK.

Date limite d'inscription :

13 juin 2024

Informations additionnelles

Formation offerte sur invitation.

Animation

P^{re} Louise Champagne

P^{re} Mylène Desorcy

Accréditation

*Cette activité est accréditée par le Centre de formation continue (CFC) de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke qui est pleinement agréé par le Collège des médecins du Québec (CMQ) et par le Comité d'agrément de l'éducation médicale continue (CAÉMC). Pour les professionnels de la santé, le CFC remet une attestation de présence de **3 heures** de formation accréditée. Les participants doivent réclamer un nombre d'heures conforme à la durée de leur participation.*

*Selon le règlement du CMQ, cette formation correspond à **3 heures** d'activités de développement professionnel (catégorie A).*

*La présente activité offre une portion d'apprentissage collectif agréée (section 1) au sens que lui donne le programme de Maintien du certificat du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (CRMCC). Vous pouvez déclarer un maximum de **3 heures** de section 1.*

*Ce programme d'apprentissage en groupe d'un crédit par heure répond aux critères de certification du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC), a reçu la certification du CFC et donne droit jusqu'à **3 heures** de crédits MainPro+.*

Prenez note que le délai maximum pour la délivrance de l'attestation est de 15 jours ouvrables.